

# Etudes de médecine : un décret qui va bouleverser l'UMons

## Le recteur C. Conti parle de « paradoxe affolant »

**L**es chiffres sont à prendre avec des pincettes. L'avant-projet du décret du ministre wallon Marcourt, exigé par le fédéral pour ne pas mettre en péril la délivrance des attestations INAMI aux étudiants en cours d'études, prévoit une réduction drastique du nombre d'étudiants admis en première année de médecine. Un examen d'entrée, basé sur ce qui se fait en Flandre (où le taux de réussite avoisine les 10 %), va ainsi faire office de filtre. Inquiet, le recteur de l'UMons donne sa vision des choses.

De 3.000 étudiants en première année, actuellement répartis dans les différentes facultés de médecine francophones, on passera à 600 étudiants, peut-être 400. Pour éviter des montants de subsides en chute libre, le financement de ces facultés, qui varie en fonction de son nombre d'étudiants, va lui aussi être revu. Ainsi, le recteur de l'UMons Calogero Conti nous explique que

sous sa forme actuelle, le projet prévoit une répartition forfaitaire des subsides entre les facultés sur base du nombre d'étudiants dans la filière médecine de ces dernières années. « On peut imaginer que les universités n'aient pas toutes la même position quant au nombre d'années à prendre en compte », observe le recteur. L'UMons, en nette progression, aurait préféré qu'on tienne compte des deux

**Pour le recteur de l'UMons, une solution doit être trouvée afin d'éviter des conséquences néfastes**

dernières années. D'autres, en régression, voulaient se référer aux populations d'il y a dix ans. Le ministre a tranché en adoptant une moyenne sur six ans, ce qui

ne nous avantage pas vraiment. Le recteur n'est donc pas satisfait, mais reste constructif. Il faut impérativement trouver une solution, sans quoi les étudiants actuellement aux études ne pourront pas exercer. « On n'en serait pas là si une évaluation réaliste des quotas était réalisée par le gouvernement fédéral. À titre personnel, j'ai du mal à comprendre cette réduction drastique du nombre de médecins alors que nous sommes à l'aube d'une pénurie. On est face à un paradoxe affolant : on risque à l'avenir de devoir importer nos médecins plutôt que de former nos jeunes ! ».

Outre la physique, la chimie, la biologie et les maths, l'examen reprendra aussi des épreuves liées à la capacité de communiquer par écrit ou d'analyser des textes. Le risque de privatisation de la préparation à cet examen inquiète donc l'UMons, qui compte bien trouver des alternatives afin de permettre aux étudiants d'être prêts pour le jour J. ●

T.M.

### Réactions

## Ecolo déposera une motion au prochain conseil communal

Relayant les craintes des étudiants, Ecolo déposera une motion au prochain conseil communal afin de garantir le maintien de la faculté de médecine dans le paysage universitaire belge. Si l'initiative peut paraître alarmiste, elle semble surtout

symbolique. « Afin de marquer notre soutien à la faculté de médecine et aux étudiants, mais aussi pour avoir un vrai débat sur le sujet », souligne Charlotte De Jaer, cheffe de groupe. Le chef de file MR Georges-Louis Bouchez regrette lui le nouveau

modèle de financement : « on peut constater que les moyens libérés sont totalement en inadéquation avec le nombre réel d'étudiants puisque Mons et Namur occupaient le plus de bacheliers en Fédération Wallonie-Bruxelles. » ●